



# CHAUSSY

## Villarceaux

BULLETIN MUNICIPAL

**#4**  
**OCTOBRE 2023**

**L'EAU POTABLE  
À CHAUSSY, UN LONG  
PARCOURS**

P8-9

**RÉUNION  
PUBLIQUE  
DE VILLARCEAUX**

P-10

**LE LYCÉE  
DU VEXIN**

P-16



L'eau potable  
à Chaussy,  
un long  
parcours...

P8-9



# LE GNAU

(Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme)

Par Claire Chateauzel

Les communautés de communes Vexin Centre et Vexin Val de Seine ont créé un service mutualisé suite à l'abandon par l'État des instructions "gratuites" des demandes d'autorisations liées à l'urbanisme. Ce "Pôle Urbanisme" est opérationnel depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

### Le guichet numérique :

Jusqu'en 2021, le dépôt des dossiers des demandes d'autorisations d'urbanisme était uniquement possible sur papier, en mairie, aux jours et heures d'ouverture au public. Aujourd'hui, ces demandes d'autorisations peuvent aussi se faire en ligne 7 jours sur 7, 24h sur 24.

Le guichet numérique des autorisations d'urbanisme ou GNAU est en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Déposez vos autorisations d'urbanisme en ligne : <https://gnau13.operis.fr/vexincentre/gnau/#/>

### Quelles demandes d'urbanisme sont prises en charge :

Grâce au guichet numérique vous pouvez désormais déposer vos demandes d'autorisations d'urbanisme en ligne :

- Certificats d'urbanisme d'information (CUa) et opérationnel (CUb)
- Déclaration préalable (DP)

- Permis de construire (PC)
- Permis d'aménager (PA)
- Permis de démolir (PD)

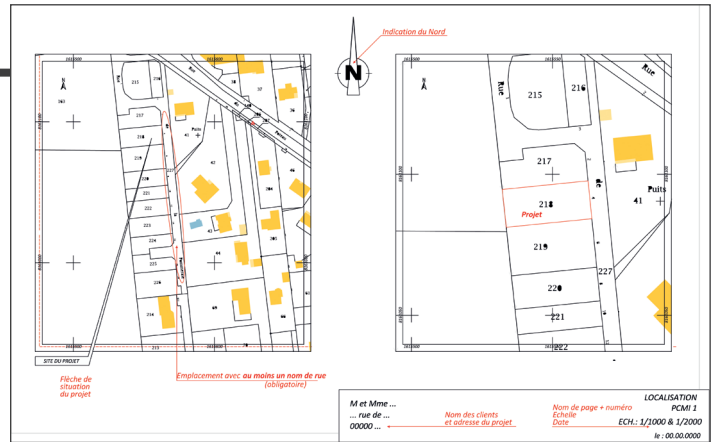
### Comment ça marche ?

Il suffit de se rendre sur le site internet dédié, de créer son compte, de remplir le formulaire adéquat, de télécharger les pièces nécessaires à l'instruction, de valider l'envoi.

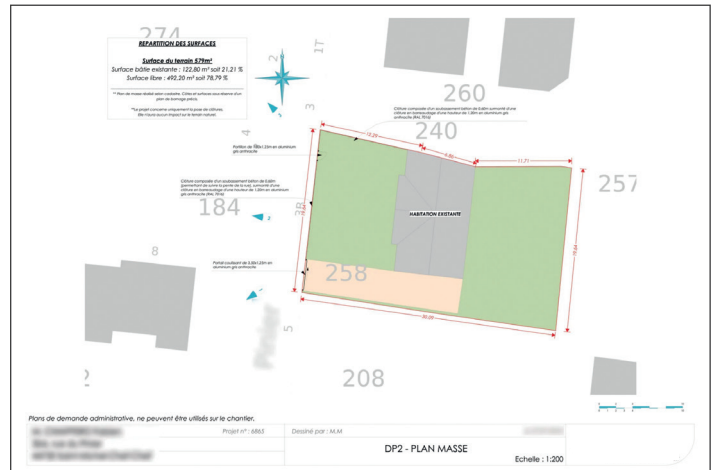
Si vous rencontrez des difficultés, le service urbanisme est disponible au téléphone : 01 30 39 46 21

### Exemples de pièces demandées (à adapter selon votre projet) :

- Plan de situation (01)
- Plan de masse (02)
- Plan des façades (03)
- Un document graphique d'insertion dans l'environnement (04)
- Des vues en coupe (05)
- Une photo de près
- Une photo de loin
- Une notice décrivant la situation existante et le projet.



01



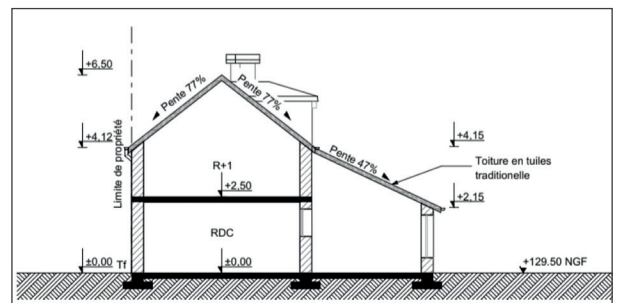
02



03



04



05

# SOMMAIRE

- 04 CONSEILS MUNICIPAUX
- 08 EAU
- 07 CONSEILS COMMUNAUX
- 10 RÉU. PUBLIQUE VILLARCEAUX
- 11 NUISANCES SONORES
- 12 FÊTE DE LA MUSIQUE
- 13 PIVO
- 14 FOURNIL

- 15 CCVVS
- 16 LYCÉE DU VEXIN
- 17 ÉCOLE
- 18 COMITÉ DES FÊTES
- 18 CHASSEURS
- 19 LA BOUSSOLE
- 20 FOYER RURAL
- 21 FOOTBALL

- 22 CLUB DE L'AMITIÉ
- 23 LA SOURCE
- 24 VILLARCEAUX
- 25 LES AMIS DE VILLARCEAUX
- 26 PEINTURE
- 26 ÉTAT CIVIL
- 27 INFOS PRATIQUES
- 28 ACTEURS ÉCONOMIQUES

# LE MOT DU MAIRE



Chères Calcédoniennes, chers Calcédoniens,

Après une longue période sans secrétaire de mairie, nous avons le plaisir d'avoir accueilli Sophie Foyart au mois d'août. Entre mars et juillet dernier, Armelle a accepté de nous dépanner en étant présente deux demi-journées par semaine, Marie du CIG (Centre Interdépartementale de Gestion) nous a également assisté entre 2 et 4 jours par mois. Un grand merci à elles deux ! Armelle a par ailleurs poursuivi sa mission aux mois d'août et septembre afin d'assurer une bonne transmission des dossiers à Sophie.

Depuis de nombreuses années nous évoquons le nouveau puits permettant d'alimenter une grande part de la commune avec une eau de qualité et en quantité suffisante. Depuis fin juin de cette année, c'est une réalité. Le nouveau puits du bois est maintenant en service et les contrôles réalisés par les services de santé confirment la très bonne qualité de l'eau après le dispositif de filtration des pesticides (voir article page 8)

Dans le précédent numéro nous parlions du projet ambitieux de dynamisation du domaine de Villarceaux et pour notre commune de la nécessité d'adapter notre PLU afin de permettre certaines constructions comme le théâtre de l'éphémère. Le projet avance

et nous prévoyons une réunion publique probablement le 7 décembre. Une communication spécifique sera faite dans les prochaines semaines.

**Plusieurs projets ont été validés par le conseil municipal. Ils sont ou seront réalisés d'ici la fin 2023 :**

- Dans le cimetière, création d'une nouvelle zone pour déposer les urnes et d'un jardin de souvenir ainsi que l'ajout d'une fontaine au centre du cimetière.
- Des aménagements dans la salle des fêtes avec une sonorisation adaptée, de nouvelles tables plus légères et l'arrivée d'une gazinière conforme aux normes imposées.
- Le remplacement des éclairages du stade par des projecteurs LED.

Pour les années à venir, nous travaillons également sur les trois grands projets que nous souhaitons intégrer dans une demande de subventions auprès de la région Île-de-France et du département du Val d'Oise sous forme de contrat rural :

- Aménagement de locaux techniques dont la première étape est le choix de l'architecte.
- Aménagement autour et dans la salle des fêtes avec la réfection d'une aire de jeux pour les enfants
- Travaux d'amélioration énergétique des bâtiments communaux en commençant par une étude de la situation actuelle et

la priorisation des travaux.

Concernant le projet de lotissement, le groupe de travail a également avancé et nous consultons actuellement plusieurs aménageurs afin de choisir celui qui réalisera le meilleur projet pour notre commune. Nous souhaitons un projet qui s'insère au mieux dans notre paysage et qui réponde aux règles actuelles d'économies d'énergie. Nous envisageons différents types de logement permettant une offre immobilière adaptée et propice à l'arrivée de nouveaux enfants dans notre école.

En effet, lors de l'édition précédente, nous vous mettions en garde face à une potentielle fermeture de classe de notre école municipale. En juin, cette surveillance a été finalement levée. Malgré tout, nous devons rester prudents car les bases de calcul ont changé. Désormais, ce n'est plus seulement l'effectif global et/ou le nombre d'élèves par classe qui sont pris en compte mais aussi un critère social, qui s'avère défavorable aux petites communes de l'ouest du Vexin. A ce jour, nos effectifs de rentrée sont de 57 enfants. Afin de ne pas risquer de fermeture de classe dans les années à venir, il serait préférable d'être au-dessus de 60 élèves. Selon nos prévisions, ce seuil devrait être franchi pour la rentrée prochaine ; mais la vigilance reste de mise.

Je désire remercier ici toute l'équipe pédagogique qui effectue un travail remarquable auprès de vos enfants : Caroline, Sandrine et Laurie Karabulut qui a rejoint l'équipe en septembre auprès des CM1 et CM2.

Le projet du lycée de Magny-en-Vexin avance grâce à votre implication et celle des élus. Cependant, rien n'est encore acté à ce jour et nous devons rester mobilisés afin qu'il sorte de terre à court terme. Après plus de 33 ans d'attente, il est grand temps que ce lycée soit construit et que nos jeunes n'aient plus à passer des temps interminables dans les transports. Selon nos dernières informations, il serait question d'une ouverture pour la rentrée scolaire 2028. C'est encore très loin ! Pourquoi 5 ans pour réaliser ce projet ?

Je remercie à nouveau toutes les associations et bénévoles qui donnent de leur temps pour que notre village soit l'un des plus dynamiques du secteur : la fête communale et les inter-villages, les brocantes, le défilé dans les rues des enfants, les repas et lotos, les concerts, et bien d'autres ! La fête de l'été et de la musique fut un succès et a regroupé sur la place de la mairie un grand nombre d'entre vous. N'oublions pas le marché qui se déroule chaque second dimanche du mois.

**Je vous souhaite à tous une bonne fin d'année 2023, avec de bons moments d'échange et de partage.**

Philippe Lemoine

# SYNTHÈSE DES CONSEILS MUNICIPAUX

par Michaël Rollois

## TRANSPORT

### MONTANTS DES SUBVENTIONS COMMUNALES POUR LES TRANSPORTS SCOLAIRES 2023/2024

La proposition de maintien à 50 % de la prise en charge par la commune a été approuvée.

- Carte CSB (moins de 18 ans) : 125,52€
- Carte Imagine'R Collégiens : 168,60€
- Carte Imagine'R Lycéens et Etudiants : 373,00€

Cette prise en charge représente une dépense d'environ 12.000€ par an pour la commune mais est un réel soutien pour nos jeunes.

### TRANSPORT SCOLAIRE

Suite à l'absence simultanée de nos deux chauffeurs du minibus (congé et problème dans le renouvellement d'un permis pour le bus), la commune n'a pas pu assurer le transport des enfants des hameaux vers l'école primaire du 24 mai au 9 juin et présente ses excuses aux parents concernés qui ont dû assurer le transport de leurs enfants.

La commune remercie par ailleurs **Mr Boum**, habitant de Chaussy, parent d'élève de primaire et chauffeur de bus de métier, qui a accepté d'être le chauffeur de notre minibus pour une sortie scolaire prévue durant cette période d'absence de nos chauffeurs.

## FINANCES

### TARIFS DE LA CANTINE

En moyenne, 45 repas par jour sont servis à la cantine de l'école primaire de Chaussy, soit environ 6.500 repas par an.

En 2022, le prix de revient d'un repas classique était de 7,18€ TTC pour la commune. Ce repas était facturé aux familles 4,20€.

La commune prend en charge cette différence de presque 3€ par enfant et par repas.

Après explication par le maire des futures hausses de prix (repas +8 %, charges de personnel +1,5 %, énergie +10 % minimum), votre conseil municipal a décidé de fixer les tarifs de cantine et garderie suivants pour l'année scolaire 2023/2024 :

- Repas classique : 4,80€ par repas (4€ si minimum de 3 enfants de la même famille inscrits à la cantine)
- Repas spécifique (Projet d'Accueil Individualisé) : 8,50€ par repas (inchangé)
- Prise en charge de l'élève avec son panier repas (Projet d'Accueil Individualisé) : 1,50€ par panier – pour rappel tarif 2022/2023 de 1,40€ par panier.

Les frais de garderie demeurent inchangés.



*La Normandie est la société qui fournit les repas pour la cantine*

### TARIFS COMMUNAUX

Les tarifs des différents services communaux ont été actualisés au 01 septembre 2023 :

- Concession perpétuelle (cimetière, colombarium) : 410€
- Location du barnum : 100€/week-end
- Impressions A4 : 0,10€
- Impressions A3 : 0,20€
- Location de la salle des fêtes : Calcédonien : 380€ (450€ avec vaisselle)
- Extérieurs : 700€ (850€ avec vaisselle)
- Chauffage: 180€

### DOTATION D'EQUIPEMENT AUX TERRITOIRES RURAUX (DETR)

Les 2 dossiers déposés en demande de subvention au titre de la DETR ont été acceptés à hauteur de 40 % sur le montant hors taxe :

- sonorisation de la salle des fêtes, changement du four et mise aux normes, remplacement des tables – montant d'environ 25.000€ TTC.
- passage en LED des éclairages du stade de foot – 6 projecteurs doubles – montant d'environ 12.000€ TTC.



### ENFOUISSEMENT DES LIGNES À HAUTE-SOURIS

La 2ème tranche des travaux d'enfouissement des lignes à Haute-Souris devrait débuter prochainement. Ces travaux sont subventionnés de façon très importante par le SIERC du Vexin (Syndicat Intercommunal d'Electricité et des Réseaux de Câbles), mais les candélabres restent à la charge des communes. Suite à l'augmentation des matières depuis 2 ans, un surcoût de 27.000€ pour 16 candélabres a été refusé par le conseil municipal. Après négociation du maire avec le syndicat, le surcoût a été ramené à 6.000€ et accepté par le conseil municipal.

### SUBVENTIONS

Comme nous le mentionnions dans notre bulletin municipal #03 précédent en page 11, des devis ont été demandés à des entreprises spécialisées pour réaliser une étude énergétique des bâtiments communaux et prioriser les travaux nécessaires à la réalisation d'économies d'énergies.

Une demande de subvention au PNR à été faite pour obtenir 70 % de subvention sur un devis de 11.600€ HT.

### SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Cette année, afin d'attribuer les subventions aux associations, le conseil municipal a tenu compte :

- des documents fournis dans la demande de subvention (comptes, procès-verbal d'assemblée générale, prospectives sur l'année à venir)
- du nombre d'adhérents (dont le nombre de Calcédoniens)
- des activités et événements proposés sur le village par l'association.

Les subventions votées pour l'année 2023 :

Association	Subvention demandée	Subvention votée
PIVO (Pôle itinérant en Val d'Oise Scène conventionnée art en territoire)		210€ (Adhésion de 100€ et subventions)
Vie libre (Accompagnement de personnes dans la lutte contre l'alcoolisme)		175€
Amicale des chasseurs	360€	360€
ASCE (Association Sportive et Culturelle de l'Ecole)	400€	400€
Foyer rural	3.120€	2.500€ (Augmentation de 1.000€ de la subvention au foyer rural)
Club de l'amitié	780€	780€
La Source Garouste-Villarceaux		360€
Foyer socio-éducatif du collège Rosa-Bonheur		320€
Comité des fêtes	2.500€	2.500€
Football club de Chaussy	360€	0€ (Peu de Calcédoniens, dépenses courantes importantes déjà prises en charge (vestiaires, entretien du stade) et investissement pour le changement des éclairages du stade)

DIVERS

PROJET DE VILLARCEAUX

Le projet de la région pour Villarceaux (cf article complet en page 10) a été présenté en réu-

nion municipale le 24 mai 2023 par Mme Berthout représentant la région Île-de-France et M Hiault du bureau d'étude mandaté par la région. Il nécessite une déclara-

tion de projet au titre du code urbanisme, qui permet de déclarer d'intérêt général une action ou opération d'aménagement du projet, d'adapter certains documents d'urbanisme ou de planifier ceux qui n'étaient pas prévus..

La déclaration de projet au titre du code de l'urbanisme est une procédure permettant de déclarer d'intérêt général une action ou opération d'aménagement et, pour permettre la réalisation de ce projet, d'adapter certains documents d'urbanisme ou de planification qui n'avaient pas prévu ce projet.

Il est demandé de considérer en matière d'adaptation de notre PLU : tel que présenté, le Projet prévoit l'édification d'un théâtre éphémère, structure de 200 à 600 places, pensée pour être démontable, mais qui demande un aménagement limité de nos règles d'urbanisme. Il est proposé au conseil de recourir au principe du « Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées » (« STECAL »), procédure exceptionnelle simplifiée, prévue pour des modifications du PLU limitées à une zone précise et pour des projets considérés d'intérêt général.

Outre les aménagements de Villarceaux prévus par la région, les conseillers demandent que soient pris en compte :

- la liaison entre Villarceaux et le bourg de Chaussy, dangereuse actuellement pour les piétons et cyclistes
- les impacts de 140.000 visiteurs annuels sur le village (circulation, sécurité, parking...)

Votre conseil municipal du 24 mai 2023 a délibéré par 12 voix pour et une abstention pour cette déclaration de projet au titre du code de l'urbanisme.

RÉFUGIÉE UKRAINIENNE

J'imagine que vous êtes nombreux à connaître Natasha, réfugiée ukrainienne que nous accueillons sur le village depuis le début de la guerre en Ukraine ! Suite au décès de Christophe Bailly en avril dernier, habitant de Haute-Souris, le logement qu'il mettait gracieusement à sa disposition a dû être libéré.

Le conseil municipal a donné son accord pour lui mettre à disposition à titre gratuit (loyer, eau, électricité) le logement du presbytère qu'elle occupe depuis début septembre. Ce bail est conclu pour une durée de 6 mois, reconductible.



**ÉLECTIONS SÉNATORIALES**

Le 24 septembre 2023, les élections sénatoriales ont permis de renouveler la moitié des sièges du Sénat, soit 170 sièges. Élus au suffrage universel indirect par un collège électoral formé principalement d'élus locaux, les sénateurs sont élus pour un mandat de six ans. Ils sont actuellement au nombre de 348.

Deuxième chambre du Parlement français, le Sénat représente les collectivités territoriales. En effet, les sénateurs examinent, avant les députés, les projets de loi concernant l'organisation des collectivités territoriales. Ils contrôlent également l'action du gouvernement et évaluent les politiques publiques.

Le Sénat est renouvelé par moitié tous les trois ans. Les sièges sont répartis en deux séries. La série 2 a été renouvelée lors des élections sénatoriales de septembre 2020. Le 24 septembre 2023, ce sont donc 170 sièges qui ont été renouvelés. Ils correspondent à la série 1 composée des départements allant du numéro 37 (Indre-et-Loire) au numéro 66 (Pyrénées-Orientales).

Source : [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

Votre conseil municipal du 09 juin 2023 (date imposée) a élu 3 délégués titulaires et 3 suppléants pour ces élections.

Délégués titulaires :

- Philippe Lemoine,
- Olivier Caurette,
- Michaël Rollois

Délégués suppléants :

- Corinne Michaud,
- Alexandre Keita,
- Claire Chateauzel

**LITIGE DU TERRAIN NON CONSTRUCTIBLE ROUTE DE BRAY-ET-LÔ**

Nous vous en parlions dans le journal communal #3 du mois de mai 2023 en page 6. Suite à la décision de justice, le mobil-home a été retiré mais le terrain n'est pas remis en état pour autant : le

chemin d'accès a été recouvert par de la terre et le branchement n'a pas été modifié. Un PV indiquant ces manquements a été dressé avec le pôle urbanisme de la CCVVS. La procédure judiciaire est toujours en cours.



**PROJET DE LA COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

Le décès de Monsieur Hamedi Mohand-Ouachour a entraîné la fermeture du bar-épicerie de Chaussy, faisant disparaître le seul lieu d'échanges quotidiens et d'accès aux denrées de base

de la commune, notamment pour celles et ceux qui ne se déplacent que difficilement.

La commission «développement économique» s'est réunie à plusieurs reprises afin d'identifier des solutions de maintien d'un commerce/bar sur le bourg. La commission sollicite actuellement à cette fin nos différents partenaires (PNR, CCVVS, préfecture, région, CCI) pour surmonter les freins à ce projet. Les grands axes de réflexion suivants ont été identifiés :

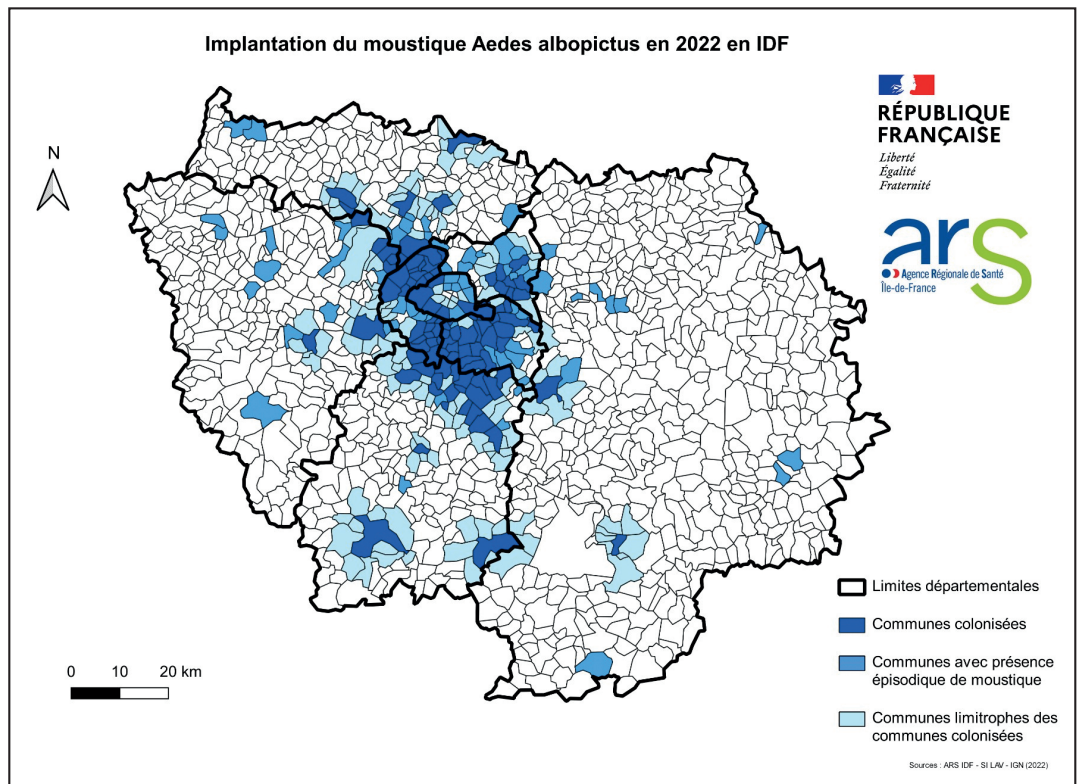
- **Lieu** : le presbytère ou le local technique ne peuvent pas accueillir de bar puisque la vente d'alcool est interdite à proximité d'une école. La commission étudie tous lieux possibles d'implantation.
- **Licence IV** : il est nécessaire de posséder une licence IV pour vendre de l'alcool dans un bar. La mairie souhaite en acquérir une dans des conditions à définir.
- **Financement** : si la mairie acquiert un local, les travaux pour le transformer en bar/épicerie seront à sa charge. Des recherches de subventions sont en cours.

- **Développement** : initier de nouvelles activités culturelles au-delà de l'activité de bar/commerce : par exemple soirée à thème, concerts, soirée jeux ou soirée découverte etc.

Au cours d'une réunion au sujet de Villarceaux avec Florence Berthout, directrice du projet de Villarceaux, la région Île-de-France se dit prête à encourager ces initiatives de maintien ou de réouverture de commerces locaux. Elle a d'ailleurs indiqué que la région serait éventuellement prête à porter ce dossier.

**RÉFÉRENT ANTI-VECTORIEL**

Suite à l'implantation du moustique tigre dans la Région (carte de l'implantation du moustique en 2022), même s'il ne semble pas encore être arrivé à Chaussy, l'Agence Régionale de Santé (ARS) souhaite attirer notre attention sur le développement de ce moustique et ses implications en matière de santé publique. Elle demande la nomination d'un référent lutte anti-vectorielle par commune pour faire le lien avec ses services. Seul candidat, Michaël Rollois sera le référent de Chaussy.



## ÉCOLE

### SURVEILLANCE POUR LA FERMETURE D'UNE CLASSE

Suite aux décisions du Conseil Social d'Administration Spécial Départemental (CSAD) du 22 juin 2023, la décision de ne pas fermer de classe pour notre école à la rentrée 2023/2024 a été prise. Un grand merci aux Calcédoniens et Calcédoniennes qui se sont mobilisés, notamment les parents d'élèves.

A la rentrée, 57 enfants sont scolarisés à l'école de Chaussy.

## NOËL DES ENFANTS

### LE SPECTACLE DE NOËL POUR LES ENFANTS AURA LIEU LE DIMANCHE 3 DÉCEMBRE À LA SALLE DES FÊTES, AVEC LA PRÉSENCE DU PÈRE NOËL.

Comme les années passées, la magie de Noël pourra opérer avec la remise d'un cadeau sur-

prise pour les moins de 12 ans, élaboré par vos élus avec l'association de collecte et de réemploi Rejoué, spécialiste de l'économie circulaire.

Si vos enfants ne sont pas scolarisés à l'école de Chaussy, et afin que nous ne les oublions pas, signalez-vous au secrétariat de la mairie !

**Bonne fêtes de fin d'année !**

*Rejoué, l'atelier d'inclusion qui donne une seconde vie aux jouets*



**Sophie Foyart**, notre nouvelle secrétaire de mairie a rejoint l'équipe municipale au mois d'août dernier. Après 20 ans de carrière dans le secteur privé et 9 ans passés au département du Val-d'Oise, elle est désormais votre interlocutrice privilégiée et vous accueille en mairie les :

Mardi de 9h à 12h

Jedi de 13h30 à 16h

Samedi (semaines paires) de 9h à 11h

# L'EAU POTABLE À CHAUSSY, UN PROJET AU LONG COURS

par Eric Duval

**La nouvelle est sans doute passée inaperçue au cœur de l'été 2023, mais elle était pourtant d'importance : l'eau distribuée à nos robinets provient désormais du Puits du Bois. C'est l'aboutissement d'un projet lancé il y a plus de dix ans. Retour sur ce dossier :**

Au début des années 2000, il est apparu à l'équipe municipale en place, alors dirigée par Georges Bigot, que le puits de Boucagny en cours d'utilisation, ne pouvait plus durablement permettre de fournir l'eau à la commune. En effet, cette eau, pourtant encore en dessous des seuils, présentait des traces de pesticides et son débit ne permettait pas, certains étés, de fournir un volume suffisant pour la commune.

## IDENTIFIER UNE SOURCE...

Dès 2008, le conseil municipal décide de lancer des études pour identifier la présence d'eau dans les sous-sols. Plusieurs sourciers interviennent alors et des sondages et forages sont réalisés. Mal-

heureusement les emplacements identifiés proches du bourg ne permettaient pas d'obtenir les débits escomptés.

Après plusieurs essais, c'est à la Bergerie de Villarceaux qu'est identifié l'endroit le plus propice offrant une qualité d'eau parfaite. Le Puits du Bois est situé à côté du Puits de la Comté. Ils accèdent tous deux très probablement à la même nappe phréatique dont la taille permet sans difficulté de répondre aux besoins de la commune centre-bourg, de la Comté, du Golf de Villarceaux et du Domaine de Villarceaux. On estime que l'on peut pomper sans difficulté 25 m<sup>3</sup>/heure. Un chiffre à mettre en relation avec la consommation constatée de la commune qui est de l'ordre de 30 000 m<sup>3</sup>/an.

L'emplacement finalement retenu dit « du Puits du Bois » appartenait à la Fondation pour le Progrès de l'Homme, propriétaire de Villarceaux. Une vente de terrain était donc nécessaire. Puis les études sur les trajets possibles que devaient suivre les canalisations alimentant Chaussy et

traversant Villarceaux sont alors lancées. Après réflexion, le choix est de faire en sorte que la majeure partie du trajet des canalisations (80%) se trouve sur le domaine public, même si cela doit imposer un trajet plus long. Un trajet qui, une fois réalisé, se déroule sur 3 km (voir plan ci-contre).

## CONSTRUIRE UN MONTAGE FINANCIER COMPLEXE

La législation impose que les frais relatifs à la distribution de l'eau soient financés par la revente de l'eau aux consommateurs. Les travaux de cette importance ont donc un impact direct sur la tarification de l'eau de Chaussy. Le montage financier de l'opération, initié depuis le début du projet, a été alors construit. Le projet a pu bénéficier de subventions importantes de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du département du Val d'Oise (une provision a été abondée pendant toute la durée des études). Enfin, les besoins de financement ont impliqué de contracter un emprunt. (Voir encadré)

## ADHÉRER AU SIAEP

Parallèlement, l'évolution de la législation a progressivement rendu nécessaire, notamment aux fins d'obtenir des aides financières, que la commune adhère à un Syndicat de gestion de l'eau. Le choix fut fait de rejoindre la SIAEP, syndicat de Magny-en-Vexin qui regroupe déjà de nombreuses communes de notre Vexin, dont Saint-Gervais, Hodent, Genainville, Omerville, Nucourt, Magny-en-Vexin, La Chapelle et Chaussy. Mme Florence Binaux préside le syndicat. Le réseau de la commune est entretenu et maintenu par la SIAEP via Véolia au travers d'une délégation de service public.

## LANCER LES TRAVAUX...

Après 7 années d'études préliminaires, les travaux sont alors engagés et commencent en 2019. Ceux-ci imposèrent de creuser de nombreuses tranchées, notamment sous la voirie. Des travaux qui auront permis, au passage, d'enfouir la ligne électrique haute tension centre-bourg Chaussy - Haute souris, assur-





ant une sécurisation de l'alimentation électrique de Chaussy et la disparition de plusieurs kilomètres de réseaux aériens, très disgracieux et dangereux.

### ... ET AVOIR DES SURPRISES !

Alors que l'on pensait que le dossier était proche de l'aboutissement, on découvrit alors que la qualité de l'eau, jusqu'alors supposée bonne, présentait des taux d'Atrazine (pesticide interdit depuis 2003 dont on trouve encore des traces dans nos sols et

dans l'eau) proches des limites de consommation. Décision fut alors prise de développer une tranche de travaux supplémentaires afin de pouvoir réaliser une filtration de ces pesticides. Dans le même temps, votre conseil municipal au travers du syndicat a initié un projet de recherche de l'origine de cette pollution de la nappe en espérant pouvoir en localiser rapidement la source.

Enfin, après quelques réglages et essais, la mise en service a abouti.

Depuis le 23 juin 2023, l'eau distribuée au robinet à Chaussy provient du Puits du Bois ! Cette eau est distribuée sur le bourg de Chaussy, Le Golf, le hameau de la Comté, le domaine de Villarceaux et, pour le moment, à tous les bâtiments de la Bergerie de Villarceaux. Haute-Souris et Cul-Froid sont alimentés en eau par Villers en Arthies

### L'ÉTAT DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU À CHAUSSY

On le sait, en France, les réseaux d'adduction d'eau présentent souvent un état de vétusté important qui entraîne de nombreuses fuites. Alors que les tensions sur l'eau sont aujourd'hui de plus en plus importantes, il est bon de savoir qu'à Chaussy, le réseau construit en fonte, qui date en grande partie des années 80, est assez fiable. En effet, la durée de vie d'un réseau fonte est estimée de 50 à 100 ans. Ainsi, on estime que moins de 10% de notre consommation annuelle est non facturée (fuites, divers essais, nettoyage et protection incendie).

Il est intéressant de noter que la consommation d'eau dans la commune a baissé de l'ordre de 10% ces dernières années. En outre, vous avez été largement demandeur de récupérateur d'eau de pluie cet été. Dans le contexte de l'évolution du climat que nous

connaissons, on ne peut que se féliciter de ce que les Calcédoniens s'orientent vers une consommation raisonnée de la ressource en eau et soient de plus en plus vigilants.

### BUDGET

Subventions :  
Agence de l'Eau Seine Normandie,  
Département du Val-d'Oise.

Budget global du projet : 1,65 M€

Emprunt pour le solde des travaux et surtout le filtre à pesticide :  
240 000€ sur 20 ans

Prix du m3 (hors abonnement et assainissement) : 1,81€ TTC

### QUALITÉ DE L'EAU

L'eau dont nous disposons aujourd'hui à Chaussy est de très bonne qualité, tant du point de vue bactériologique que de celui des pesticides. Les taux relevés sont très inférieurs aux seuils de la norme. Les analyses, réalisées par l'ARS de façon régulière à divers endroits de la commune, garantissent la qualité de notre eau et sont publiés sur les panneaux d'affichage de la mairie et sur le site internet de la commune.



# RETOUR SUR LA RÉUNION PUBLIQUE DU 22 JUIN 2023 SUR L'AVENIR DU DOMAINE DE VILLARCEAUX

Par Alexia Lunel

L'ASV, Association de Sauvegarde de Villarceaux, créée en 1989 et en sommeil ces dernières années, s'est à nouveau mobilisée en 2015 pour éviter la cession du domaine de Villarceaux alors que son coût de fonctionnement n'était plus supportable par la Région. Cette lutte fervente a trouvé gain de cause et inspiré une voie nouvelle élaborée par Florence Berthout, nommée responsable de ce projet par Valérie Péresse, présidente de la Région Île-de-France. Elle a tenu à maintenir et mener cette réunion d'information du 22 juin malgré une journée éprouvante dans sa mairie du 5<sup>ème</sup> arrondissement de Paris où un immeuble a été soufflé par une explosion rue Saint-Jacques.

Destinée aux Calcédoniens et Calcédoniennes et à toutes celles et ceux qui s'intéressent au devenir du Domaine de Villarceaux, cette réunion a ménagé un temps de présentation, puis un temps d'échange pour laisser place aux nombreux questionnements, voire aux inquiétudes, que peut susciter une initiative de cette ampleur.

Florence Berthout a ouvert son exposé en rappelant que la Région est locataire du domaine via un bail emphytéotique qui se termine en 2089, le propriétaire étant la fondation Charles Léopold Meyer. Il possède tous les atouts d'un développement touristique viable grâce à sa situation à une heure de Paris, son bâti et son environnement, à condition que les infrastructures soient en partie gérées par des opérateurs privés. Il est possible d'espérer une fréquentation annuelle de 140.000 visiteurs au lieu de 50.000 si le programme de visite emplit la journée complète plutôt que quelques heures aujourd'hui : ceci est appelé « une logique de destination ».

## Dès 2024 seront instaurés :

- un parcours en réalité augmentée grâce à des bornes numériques permettant aux visiteurs de télécharger les visites commentées qu'ils auront choisies en fonction de leurs centres d'intérêts.
- un potager conservatoire mis en place par Île-de-France Nature derrière les communs.
- un verger conservatoire en lisière du bois.
- trois platelages mis en place par l'Observatoire National de la Bio-diversité d'Île-de-France.
- le réaménagement du moulin qui fera peut-être l'objet d'une collaboration avec une association de sauvegarde du patrimoine pour une première tranche de travaux.

## En 2025 sont prévus dans les communs du bas :

- la mise en place d'une restauration rapide.
- l'ouverture d'un escape game.
- l'animation d'ateliers des associations.

## dans la ferme du bas :

- l'instauration d'une résidence d'artistes de 6 logements.
- la réhabilitation du séchoir à tabac pour créer une cuisine et un coin repas.

## À partir de 2026,

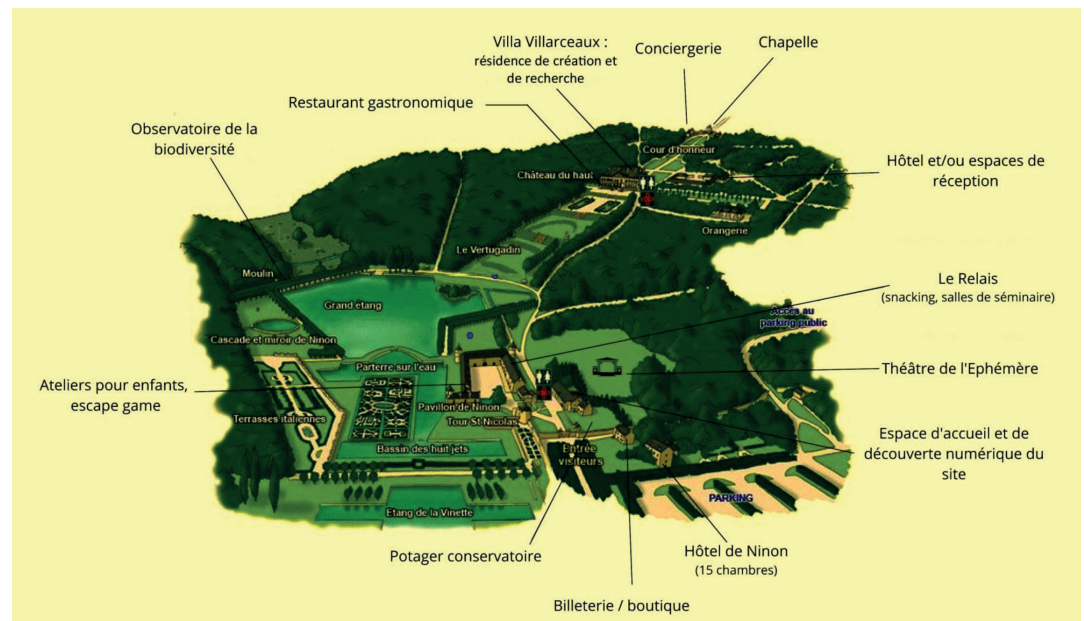
Les communs du château du haut seraient réhabilités en hôtellerie de luxe. En deçà de 50 chambres, un tel projet n'est pas rentable d'après tous les opérateurs privés consultés, aussi l'offre serait complétée par 15 chambres tandis que le rez-de-chaussée du château du haut abriterait un restaurant gastronomique. L'orangerie pourrait être reconvertie en salle d'accueil pour de petites réceptions, ou bien un espace de bien-être avec spa. La billetterie et la boutique attendante prendront place à l'entrée du site dans les communs du bas. Le bâtiment des agents administratifs, lui, sera aménagé dans le logement du gardien.

Et enfin sera construit un théâtre de l'éphémère dont la structure devra être en bois pour une empreinte écologique minimale, modulable pour un accueil de 100 à 300 personnes, et démontable dans le principe mais pérenne sur le site. La gestion en sera confiée à un opérateur privé.

M. Hiault du bureau d'étude CITA-DIA a ensuite pris la parole pour nous faire part des diagnostics patrimoniaux et paysagers en

cours, exigibles puisque le domaine de Villarceaux se trouve dans un site classé Natura 2000. Le projet est donc soumis à une évaluation des incidences sur l'environnement des nouvelles règles d'urbanisme qui devront être spécifiquement modifiées : une première pour rendre possible la construction du théâtre, une seconde pour le changement de destination des bâtiments actuels vers l'hôtellerie et la restauration. La procédure de modification du PLU, qui s'étend sur une période d'environ 18 mois à dater du 24 mai 2023, date de délibération du conseil municipal, se fera en concertation avec les élus. Un registre dédié est ouvert en mairie.

A l'heure de la rédaction de cet article, le cabinet d'étude a souhaité rencontrer l'ensemble du conseil municipal à la mi-octobre pour exposer les avancées du projet. Monsieur le maire a donc prévu une seconde réunion d'information publique courant décembre, dont la date vous sera communiquée prochainement.



# NUISANCES SONORES

Par Olivier Caurette



**Quoi de plus agréable qu'une fête en famille, entre amis, entre voisins, rien de plus normal et agréable notamment en période estivale. Mais il faut bien aussi tondre sa pelouse, couper ses haies, entretenir son bâti.**

Un voisin passe la tondeuse à une heure indue et les bruits vous incombent ? Passez lui rendre une petite visite de courtoisie ; peut-être n'a-t-il pas fait attention à l'heure et il ne lui reste qu'un petit carré d'herbe à finir de tondre.

De même, l'anniversaire qui se déroule dans la propriété d'à côté a tendance à s'éterniser et la musique vous semble bien forte ? Un petit coup de téléphone, un SMS ou passer voir le voisin permettra bien souvent de régler la situation.

De même, si vous organisez une fête qui risque de faire du bruit, un petit mot glissé dans les boîtes à lettres du voisinage est toujours le bienvenu.

**Convenons-en, la plupart du temps, tout se passe bien, et nous savons faire preuve d'intelligence et de tolérance.**

**Toutefois, pour le bien-vivre ensemble au sein de notre commune, il semble important de rappeler quelques règles.**

Les nuisances sonores, au même titre que les nuisances olfactives ou comportementales, rentrent dans la catégorie des troubles anormaux du voisinage. L'article R.1334-31 du Code de la santé publique en définit les contours. Il peut ainsi s'agir de bruits générés par :

- **un individu** (cris, chants, fêtes, etc.) ;
- **un objet** (instrument de musique, télévision, machine à laver, perceuse, etc.) ;
- **un animal** (abolements).

(Remarque : le chant du coq est désormais protégé par la loi du 29 janvier 2021 visant à définir et protéger le patrimoine sensoriel des campagnes françaises. Il n'est donc plus considéré comme un trouble anormal du voisinage)

Contrairement aux idées reçues, les nuisances sonores générées de jour ne sont pas autorisées. Pour être jugées comme telles, elles doivent être répétitives, intenses et/ou durer dans le temps. De plus, l'auteur des

bruits doit avoir conscience de la gêne qu'il occasionne, sans pour autant prendre de mesures pour la faire cesser.

Quand peut-on parler de tapage nocturne ?

Il n'existe pas d'horaires précis pour définir le tapage nocturne, même s'il est d'usage de considérer cette période comme étant de 22h à 7h du matin. Le tapage est dit nocturne quand il se déroule entre le coucher et le lever du soleil. De plus, contrairement au tapage diurne, le bruit généré la nuit ne doit pas nécessairement être intense, répétitif ou durer longtemps pour être considéré comme une nuisance.

## QUE DIT LA LOI (EXTRAITS DE L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU VAL-D'OISE N° 2009 - 297) ?

### Principe général

Afin de protéger la santé de l'Homme ou la tranquillité du voisinage, tout bruit gênant, entrant dans le champ d'application du présent arrêté, par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit.

### Propriétés privées

Les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, bétonnières ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi,
- de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi,
- de 10h à 12h le dimanche et les jours fériés.

### Travaux et chantiers - Professionnels

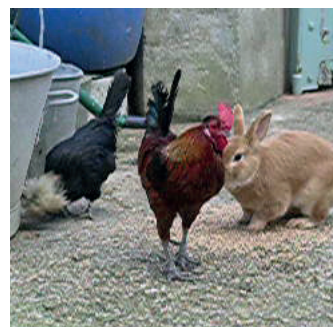
Les chantiers de travaux publics et privés et les chantiers de travaux concernant les bâtiments ainsi que leurs équipements soumis à une procédure de déclaration ou d'autorisation doivent être interrompus :

- avant 7h et après 20h du lundi au vendredi,
- avant 8h et après 19h le samedi,
- les dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente ou nécessaire dûment justifiée auprès du maire.

(Ces dispositions ne s'appliquent pas aux activités liées : à la sauvegarde des récoltes, aux secours des personnes et au ramassage des ordures ménagères).

### Animaux domestiques

Les détenteurs d'animaux domestiques et les propriétaires d'élevage sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter de porter atteinte à la tranquillité du voisinage par les cris des animaux, leur durée, leur répétition ou leur intensité.



# LA FÊTE DE LA MUSIQUE À CHAUSSY... UN SUCCÈS NON DÉMENTI POUR SA 3<sup>ÈME</sup> ÉDITION, LE 23 JUIN DERNIER.

Par Alexia Lunel

De nombreux calcédoniens et habitants des villages alentour sont désormais fidèles à ce rendez-vous rock et familial. Lancé en début de soirée par le Jazzy Groove Band du Conservatoire du Vexin, suivi d'une scène ouverte à un jeune guitariste, Paul-Hugo, musicien en herbe, et à son frère Augustin, batteur, qui nous ont fait qui nous ont fait de belles reprises de Nirvana et des Red Hot Chili Peppers..., le concert s'est poursuivi avec le groupe « On Air » qui a brillamment fermé la marche. De Joe Cocker à Prince, en passant par Otis Redding et John Mayer: l'équilibre magique d'un répertoire pointu et populaire, concocté par Éric Duval Valachs, à la guitare basse et non aux manettes de notre site communal, pour cette fois.

La restauration était assurée au choix par les traiteurs de notre marché marché, ou par un duo du foyer rural pour le sucré et du comité des fêtes pour le salé, tous deux rompus à l'exercice de



Paul-Hugo et Augustin

la production des crêpes et des saucisses frites aux propriétés gustatives incontestées, et ce en quantité industrielle. Les membres de ces deux associations n'ont pas ménagé leurs efforts pour l'organisation de cette fête, un grand merci à eux.

Puis vers onze heures, les enfants, des plus petits jusqu'aux adolescents, ont formé le cortège de la retraite aux flambeaux, lampions à la main pour symboliser le feu de la Saint-Jean et suivre le tracé d'une boucle à travers le village. Les plus jeunes

ont chanté à tue-tête des chansons (slam et rap, par cœur!!) diffusées par les hauts-parleurs

de la voiture ouvreuse, jusqu'à épuisement des batteries du chef de chœur, assis face à eux dans le coffre ouvert...

Pas de soirée réussie sans cheffe de file à l'organisation. Le beau travail de notre troisième adjointe Corinne Michaud, a permis un concert tout aussi harmonieux par l'ensemble des acteurs impliqués. Merci !

*Rendez-vous l'année prochaine !*



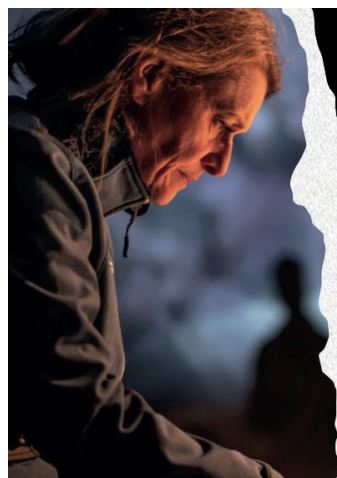
ON AIR



Le Jazzy Groove Band du conservatoire du Vexin

# SPECTACLES PROPOSÉS PAR LE PIVO

Par Alexia Lunel



Jérôme Cochet  
et François Hien,  
à l'écriture et à  
la mise en scène

Une alpiniste, bien décidée à  
s'attaquer à l'ascension du  
somme de la Grande Reine,  
malgré les récents  
éboulements...



Le travail d'écriture s'efforce dès lors d'éviter le piège du militantisme et de l'effet de mode autour de la thématique actuelle et forte qu'est le réchauffement climatique. Il s'attache plutôt à recréer l'univers sensoriel des personnages et au romanesque de leurs relations. Grâce à un travail scénique et technique très élaboré, et une troupe pluridisciplinaire très affûtée, le spectateur est immergé au cœur de cette montagne et témoin de la transformation du panorama qui se déploie autour de lui. On suit alors notre alpiniste jusqu'au sommet où l'attend Fanny, la gardienne du refuge...

Par la compagnie des Non-Alignés.

## PROGRAMMATION

### « Mort d'une montagne »

Le vendredi 24 Novembre, à la salle des fêtes de Chaussy.

Une compagnie de Théâtre en résidence dans les Alpes occidentales, entre le Vercors et le

Mont-Blanc, s'attelle à son travail d'imprégnation et de recherche dans son nouvel environnement. Et c'est le témoignage d'un guide de montagne qui sera l'élément déclencheur du spectacle:

« Hier, j'étais là... prêt à escalader...  
Des bruits inquiétants et des chutes

*de cailloux anormales dans cette zone, nous ont fait descendre. C'était des bruits très différents des bruits habituels. C'était des bruits très profonds. Nous avons eu confirmation aujourd'hui que quelque chose n'allait pas »*

## RÉTROSPECTIVE

En juin, la compagnie SCOPITONE a surpassé la promesse de sa revisite des contes de notre enfance, Cendrillon et Le Petit Poucet, en transformant la jaugé timide d'une après-midi d'un soleil écrasant: une heure de joie et de fous rires des enfants et de leurs parents, largement mis à contribution durant deux récréations interactives hilarantes. Un merveilleux souvenir. Deux talents à suivre...

Quant au TOF Théâtre, il a régélé les amateurs de spectacle de marionnettes pour nous conter la fugue d'une maison de retraite d'un couple épris de liberté et leurs réponses comiques et insolentes à l'ordre établi.



Dans le public : Stefan Richter, dans sa mission de responsable culturel intercommunal.

# LE FOURNIL DE LA BERGERIE

Par Dominique Morin



Olivier Ranke



Mathieu un des boulangers

## RENCONTRE AVEC OLIVIER RANKE.

Agriculteur-éleveur de la Bergerie de Villarceaux, Olivier Ranke est soucieux du bien-être animal. « Un logement de qualité, un comportement respectueux et une alimentation saine » sont les règles qu'il applique.

**Et en 2017, Olivier crée le Fournil de la Bergerie.**

Dans un contexte entièrement bio, il élabore, avec les boulangers, différentes variétés de pain. En préparant une pâte à base de farine issue de sa production bio, moulue à la ferme dans un moulin à meule de pierre, et de levain en proportion de 1 pour 1000, la préparation repose durant 15 à 17 heures à température ambiante (6 heures habituellement en boulangerie traditionnelle). Ce temps de fermentation lente est nécessaire à l'obtention d'une pâte de qualité. Suit une cuisson au four à bois. Ce procédé permet

d'obtenir des pains digestes, d'un bel aspect pouvant se conserver de 5 à 7 jours.

Le succès rencontré par les pains du Fournil de la Bergerie ont amené Olivier à recruter. Aujourd'hui trois nouveaux boulangers collaborent à l'entreprise, permettant l'élaboration de créations telles que de nouvelles variétés de pains et des produits sucrés.

Il y a quelques années, un incendie a détruit entièrement le Fournil et son magasin. Dans l'attente de la reconstruction, la préparation du pain est réalisée dans des containers et la vente à la COOP de la Bergerie de Villarceaux. Un nouvel espace est actuellement en construction et devrait ouvrir à l'hiver prochain.

Le réseau de clientèle, au travers de partenariats menés notamment avec Biocoop et quelques autres enseignes, s'étend jusqu'à Saint Germain-en-Laye et Paris.

Le stand du Fournil est présent au cours des marchés mensuels de Chaussy et d'Omerville et lors d'événements sur le site de Villarceaux. L'école primaire de Chaussy fait également partie de ses clients afin que nos enfants consomment des produits de qualité. La Ferme du Grand Chemin à Villers-en-Arthies associe les créations du Fournil dans ses offres telles que celles réalisées pour le Tour de France et Roland Garros. Olivier a d'ailleurs été approché pour les prochains jeux olympiques lors d'un appel d'offres.

L'objectif du Fournil reste avant tout de produire un pain de qualité.

N'hésitez pas à venir les rencontrer sur le site de la Bergerie de Villarceaux du mardi au dimanche, de 15:00 à 18:00 ou sur les marchés de Chaussy et d'Omerville. Vous y serez les bienvenus.

Contacts :  
EARL du Chemin Neuf  
La Bergerie  
95710 Chaussy  
tel : 06 67 89 73 58  
boulangerie@bergerie-villarceaux.org



# DES NOUVELLES DE NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Par Alexia Lunel



## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### La zone de la demi-Lune

Dans le précédent bulletin, nous vous avons tracé à grands traits les deux axes principaux des travaux envisagés. La revitalisation de la zone existante, et son extension depuis l'actuelle dans l'axe Magny-en-Vexin/Charmont.

Cette seconde tranche a fait l'objet d'études poussées et détaillées par la commission du développement économique présidée par Philippe Vandeputte, sous l'égide notamment du cabinet Modal qui a su intégrer ses attentes et celles des commerçants de la zone évidemment consultés, qui ont fait valoir leurs doléances. Mais cette même commission, mal satisfaite des contraintes liées à la manifestation d'un seul aménageur après un premier appel d'offres, s'est réservé la possibilité d'en initier un second, pour une parfaite adéquation du projet avec sa réalisation et une marge de manœuvre et de négociation plus équitable avec son interlocuteur, la retardant ainsi de quelques mois. Les travaux du tunnel qui doit relier le centre de Magny-en-Vexin à la zone dans son ensemble, pris en charge par le département, ont déjà commencé, comme ont pu le constater les sportifs qui fréquentent le stade Paul Chéron, et doivent reprendre avant la fin de cette année après une interruption de quelques mois.

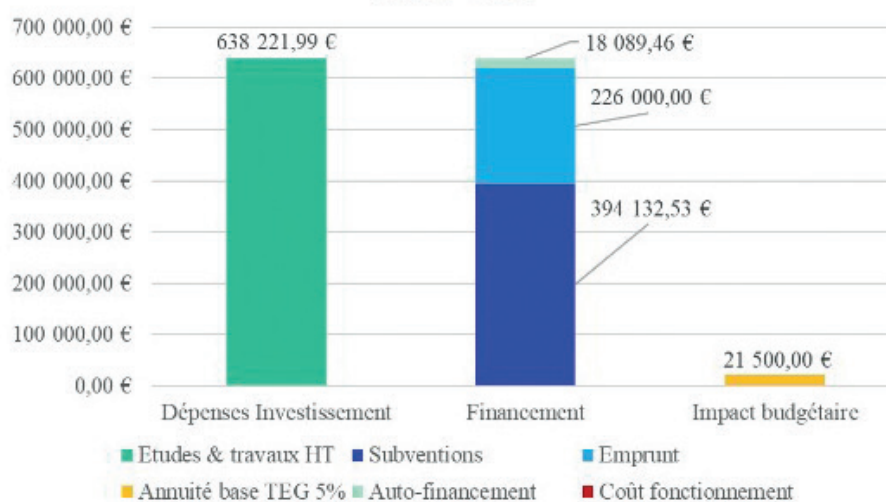
Le projet de revitalisation, qui comprend entre autres l'accès des piétons et des vélos, une meilleure organisation de la cohabitation des camions et des voitures, et le coup d'arrêt tant attendu du parking anarchique de la rue Gutenberg, vient d'obtenir le permis d'aménager par la validation lors du conseil communautaire du 10 octobre, qui s'est tenu à Chaussy, du choix de l'entreprise sur les 4 qui ont candidaté.

## CULTURE

Une situation empruntée au théâtre de l'absurde, passée dans le langage courant sous le nom d'« ubuesque », nous échoit

## ASPECT FINANCIER PRÉVISIONNEL

### ZAE Demi-Lune Revitalisation 2023-2025



*La part auto-financement résulte de prévisions supplémentaires liées au projet, reçues après consultation des établissements bancaires. Les subventions sont en cours de finalisation et pourront compenser cet auto-financement*

au sein de la commission culture du Vexin Val de Seine.

Jean-François Renard, son président, a désiré démettre de ses fonctions son vice-président à la culture Stefan Richter pour des raisons invoquées de non-respect des protocoles obligés liés à sa fonction. Le président a du demander au conseil communautaire de se prononcer sur le maintien du Vice-Président à son poste, sans ses délégations. Un vote a eu lieu durant le conseil communautaire expressément reporté. À bulletin secret demandé par la majorité des conseillers communautaires présents des 26 communes et sur 44 suffrages exprimés: aucune abstention, 6 voix contre, 38 pour: Stefan Richter est donc

reconduit dans ses fonctions. Mais sans ses délégations ni ses émoluments, que le président lui a ôtés, conformément à ses prérogatives. Le vice-président à la culture, au tourisme et au patrimoine se retrouve donc à la tête d'une coquille vide. Un appel à candidature pour ce poste, pourvu mais vacant (vous suivez ?), a été lancé. De l'aveu même de notre président en cette même séance : « ça s'bouscule pas ! » Solidarité avec un élu communautaire dont les compétences dans son domaine sont reconnues et incontestées? Ou peut-être même respect, à l'image de ce scrutin, pour l'heure classé sans suite.

# UN LYCÉE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE A MAGNY-EN-VEXIN POUR « DEMAIN » ?

Par Olivier Caurette

Un dossier qui ne date pas d'hier ! Voilà plus de 30 ans que les habitants du Vexin attendent ce lycée. Les temps de transport pour nos jeunes lycéens sont bien trop longs et peuvent parfois entraver leur réussite... Combien de familles ont quitté le Vexin afin de ne pas infliger à leurs enfants ces pertes de temps insupportables ? A l'heure où les propos concernant « l'égalité des chances » sont pléthore, il est grand temps que ce projet avance ! Au-delà de faciliter le parcours des jeunes, un lycée serait un véritable atout pour notre territoire. Ce projet a été relancé en 2021 suite à la réélection de Valérie Pécresse à la tête de la région Île-de-France.

La construction d'un lycée nécessite l'accord de 3 acteurs :

- La commune qui reçoit le lycée et qui fournit le terrain, généralement pour un euro symbolique.
- La Région qui finance la construction des infrastructures et en assure le fonctionnement (hors enseignement).
- L'éducation Nationale qui prend à sa charge l'aspect pédagogique et les équipes éducatives.

Les élus du territoire via l'association des maires et adjoints de notre communauté de communes se sont emparés du dossier avec le soutien de nos sénateurs et bien sûr l'implication des citoyens. Une pétition a été lancée et a recueilli plus de 5000 signatures à ce jour.

## HISTORIQUE RÉCENT

Le 23 juin, Pap Ndiaye alors ministre de l'éducation Nationale, répondait à notre députée, Emilie Chandler en ces termes « ... Si la présidente du conseil régional d'Île-de-France confirme sa décision, soyez assurés que les ser-



vices de l'état accompagneront cette démarche en faveur du développement scolaire dans le Vexin, avec le souci de la qualité de l'offre pédagogique au service de l'intérêt des élèves ». Il est à noter que le ministre évoque un lycée dans le Vexin et pas un lycée à Magny-en-Vexin !

Le 29 juin, la délibération du Conseil Municipal de Magny-en-Vexin met le terrain dit « La Porte de Rouen » à disposition du Conseil régional d'Île-de-France.

Le 3 juillet, le courrier de La Présidente du Conseil régional d'Île-de-France confirme son engagement à construire un lycée à Magny-en-Vexin et avance la date de janvier 2026 pour l'établissement du programme bâtimentaire.

Le 6 juillet, une motion est proposée en conseil régional par le sénateur Rachid Temal (PS) afin que le lycée soit inscrit au PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) pour une mise en service en 2026. Motion rejetée par la majorité.

Le 20 septembre, lors de l'assemblée générale extraordinaire de l'association des maires et adjoints de notre communauté de communes, Emilie Chandler dit ne pas avoir encore reçu de réponse à son dernier courrier adressé au nouveau ministre de l'Éducation nationale, Gabriel Attal.

Le 30 septembre, un rassemblement a eu lieu « porte de Rouen » en présence d'une soixantaine d'élus pour la pose d'une bande-

role sur l'emplacement du futur lycée. Lors de ce rassemblement Emilie Chandler nous dit avoir eu l'aval du recteur de l'académie de Versailles pour la construction du lycée avec une mise en service prévue pour la rentrée 2028.

Le 17 octobre, une réunion d'information a été organisée à Magny-en-Vexin par l'association des maires et adjoints afin de faire le point sur l'avancement de ce dossier.

**Même si l'ensemble des voyants semble au vert, nous devons toutes et tous rester mobilisés, car le lycée : c'est possible mais ce n'est pas encore gagné !**



# ÉCOLE

Par Caroline Penot Lemoine

Lundi 4 septembre, par une belle journée ensoleillée, l'école a ouvert ses portes avec ses 3 classes... Avec sa mutation souhaitée et obtenue en Normandie, France Bourdon a quitté l'équipe enseignante et a été remplacée par une nouvelle collègue. C'est donc une équipe partiellement renouvelée qui a accueilli petits et grands, anciens et nouveaux avec un plaisir partagé !

A la rentrée, l'école a ouvert ses portes à 57 élèves répartis dans les 3 classes suivantes :

- 22 en classe maternelle (petite, moyenne et grande sections) avec Sandrine Furic,
- 23 en classe de CP/CE1/CE2 avec Caroline Penot Lemoine (Directrice) et Ludivine Vergne (enseignante missionnée sur 14 jours de décharge de direction, échelonnés annuellement selon le calendrier établi par les services de la DSDEN -Direction Services Départementaux de l'Éducation Nationale),
- 12 en classe de CM1/CM2 avec Laurie Karabulut.

L'équipe enseignante est efficacement secondée par :

- deux ATSEM (Agent Territorial Spécialisé Ecole Maternelle), Virginie Boirot à temps complet en classe maternelle et Estelle Pellé à mi-temps (matin) en classe de CP,CE1, CE2 ;
- une AESH (Accompagnant Élève en Situation de Handicap), Corinne Hérault, présente à temps plein.

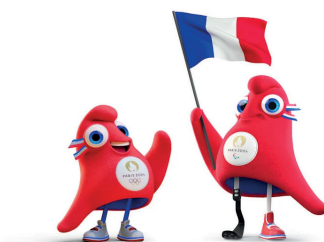
Comme les années précédentes, les élèves des 3 classes, et selon les besoins identifiés, peuvent bénéficier d'activités pédagogiques complémentaires le lundi soir.



Le plan Vigipirate reste d'actualité : l'accès à l'école est sécurisé, les portails sont fermés à clé et des exercices d'évacuation ou de confinement ont lieu régulièrement. Les personnes désirant entrer dans l'école, durant les heures de cours, doivent le faire en sonnant au portail côté cantine.



L'année scolaire 2023/2024 se veut plus sportive que jamais avec les Jeux Olympiques de Paris 2024 ! L'équipe enseignante a retenu ce thème pour mener à bien de nombreux apprentissages de l'année : le projet « JO 2024 » nous permettra d'associer le sport à la culture et à l'éducation. Les élèves vivront des expériences alliant les qualités du corps, à travers la découverte de nouvelles pratiques sportives notamment lors des Olympiades de l'école, de la volonté et de l'esprit en développant la compréhens-



sion mutuelle, l'esprit d'amitié, la solidarité et le fair-play. Nous invitons les personnes qui souhaitent partager leurs pratiques sportives, un métier ou une passion en rapport avec un sport, à se faire connaître pour nous aider à enrichir les expériences de nos élèves.

D'autres projets (anglais, musique, USEP..) sont en cours d'élaboration et permettront aux élèves d'enrichir leurs connaissances et leurs compétences. Des sorties, liées au thème des JO 2024 et d'autres à finalité culturelle, sont programmées et financées en partie grâce à la participation financière de la municipalité et de l'Association Sportive et Culturelle de l'École (ASCE). L'équipe pédagogique remercie chaleureusement ces deux structures pour leurs soutiens financiers et leurs investissements personnels auprès de l'école et des élèves.

Toute l'équipe éducative et les élèves s'apprêtent à vivre une année scolaire placée sous le signe de l'Olympisme !



Laurie Karabulut, Corinne Hérault, Virginie Boirot, Sandrine Furic, Caroline Penot Lemoine et Estelle Pellé



PARIS 2024



# COMITÉ DES FÊTES

Par Laurence Jaquet

Voici le second semestre de l'année qui s'achève sur un programme chargé en actions pour notre association le comité des fêtes, qui a pour but de récolter des fonds pour financer le feu d'artifice, les tickets de manège des enfants, le spectacle de Noël, la chasse aux œufs en partie et les lampions de la fête de la musique.

N'hésitez pas à rentrer en contact avec les membres de l'équipe du comité des fêtes ou sur la page Facebook si vous avez des questions, suggestions et remarques ou si vous voulez nous rejoindre : le comité a clairement pour mission d'entretenir le lien social entre tous, et plus globalement de participer à l'animation socio-culturelle de notre village. Nous conservons cette envie de vous informer de nos actions associatives et autres.

## LES ACTIONS RÉALISÉES :

- **La chasse aux œufs du 15 avril**, pour les enfants du village en association avec l'ASCE et le foyer rural où un petit nombre d'enfants accompagnés de leurs parents sont venus débusquer

dans le champ les œufs en chocolat que les cloches avaient soigneusement dissimulés.

- **La brocante du 16 avril**. Nous remercions tous les exposants, les visiteurs, ainsi que tous les bénévoles qui ont participé à ce vide-greniers. Cette journée a été de nouveau un véritable succès. En effet, près de 120 exposants et des centaines de visiteurs étaient présents sur le site.

- **La fête communale du 20-21-22 mai**. Comme chaque année, le samedi soir nous avons eu notre merveilleux feu d'artifice tiré à l'occasion de la fête communale. Suivi le lendemain par les jeux inter-villages. Pour l'année prochaine, nous espérons



une meilleure participation des Calcédoniens pour récupérer la coupe et le lundi pour la distribution des tickets de manèges.

- **La fête de la musique du 23 juin** qui s'est déroulée cette année pour notre première fois en association avec la mairie et le foyer rural. Nous avons eu une météo parfaite pour un tel événement, nous tenions un stand de restauration.

Les groupes de musiciens ont endiablé la soirée jusqu'au bout de la nuit et pour finir : le traditionnel défilé de lampions.

- **La brocante du 2 juillet** qui a eu lieu sous le soleil avec une bonne participation des exposants, en

association avec les chasseurs de Chaussy à la buvette.

## A VENIR :

- 3 décembre. Arbre de Noël
- 10 décembre. Loto
- 9 mars. Loto
- 30 mars. La chasse aux œufs
- 21 avril. Brocante
- 25-26-27. Fête communale et inter-villages
- 7 juillet. Brocante

**Un grand merci à tous les membres du bureau, aux bénévoles et à tous ceux qui ont permis que ces activités soient réussies ainsi qu'à tous les participants qui sont venus apporter leur soutien à notre association.**

# L'AMICALE DES CHASSEURS

Par Richard Vaissière

Bonjour à tous,

Dimanche 10 Septembre 2023 se déroulait notre Ball-trap annuel organisé par l'ACC. Pour cette année 2023, la journée était prévue sur la route de Chérence, au carrefour de Méré. Encore une belle journée sous le soleil (légèrement voilé en fin d'après-midi) avec le retour de nos habitués ainsi que de nouvelles personnes qui découvraient ce loisir.

Encore une fois, nous avons équipé les stands de tir avec du matériel de très bonne qualité, le tout dans une zone en totale sécurité pour les tireurs et les spectateurs.

Une nouveauté pour cette année, avec un stand d'initiation au tir à l'arc qui a fait le plaisir des petits et grands.

Un grand merci à l'ensemble des organisateurs pour, une nouvelle fois, une magnifique journée.

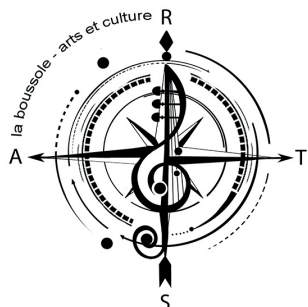
Merci à tous et à bientôt.



# LA BOUSSOLE - ARTS ET CULTURE

## UNE NOUVELLE ASSOCIATION À CHAUSSY

Par Olivier Caurette



Née au début de l'été, la Boussole est toute jeune ou presque ! Vous connaissez sans doute les membres fondateurs : l'équipe du Jazz à Chaussy. L'objectif de l'association est de vous proposer des événements autour des Arts : des concerts (pas que de jazz), du théâtre, des expositions, des rencontres... Mais aussi des activités quotidiennes telles que la chorale que vous avez eu le plaisir de découvrir lors de la fête de l'été au mois de juin dernier.

Une association ouverte à toutes et tous, à laquelle nous vous proposons d'adhérer (15€/an). **Adhérer, c'est avant tout soutenir ces initiatives culturelles** mais aussi s'offrir la possibilité de participer aux activités telles que la chorale, de bénéficier de tarifs préférentiels lors des différents événements. Présents lors de la matinée des associations, plus d'une quarantaine d'entre vous ont déjà rejoints.

Les idées ne manquent pas et nous espérons, qu'au fil du temps, nous étofferons le panel de nos propositions culturelles.

N'hésitez pas à nous suggérer vos idées.

Nous contacter :  
laboussoleartetculture95@gmail.com  
Olivier Caurette : 06 77 78 24 14  
Dominique Morin : 07 89 57 19 63



### DATES À RETENIR

**Vendredi 3 novembre** : Concert avec Dreamertramp (tribute à Supertramp, groupe mythique !)

**Vendredi 10 novembre** : Cinéma avec PACT en Vevin

**Vendredis 26 janvier, 22 mars et 22 novembre** : Jazz à Chaussy (programmation en cours d'élaboration)

**Samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 juin** : Le printemps de la Photographie

**Dimanche 16 juin** : Théâtre (surprise)

**Samedi 9 et dimanche 10 novembre** : Les calcédoniens ont du talent

### ENVIE DE REJOINDRE LA CHORALE « CALCHANDONNIE » ?

Répétitions le mercredi de 19 h à 20h30 dans la salle des associations.

Contacts :  
Michèle MORIN (06 83 95 51 76)  
Anne COLLET (06 73 19 84 00)

### CONCERT : DREAMERTRAMP

Vendredi 3 novembre 2023  
20h à la salle des fêtes  
Vous pouvez réserver dès maintenant !

Contact :  
Olivier CAURETTE (06 77 78 24 14)

### LE PRINTEMPS DE LA PHOTOGRAPHIE (1<sup>ER</sup> ET 2 JUIN 2024)

Ami(e)s photographes  
- expo ouverte à tous ! Petits et grands, débutants ou pros  
- pas de mise en compétition, pas de prix du meilleur  
- pas de thèmes imposés ! Choisissez votre sujet et illustrez-le en cinq photos.  
Si vous êtes intéressés contactez-nous. Les règlements et instructions vous seront communiqués ultérieurement.

Contact :  
Thierry TAVONI (06 45 66 65 82)

# FOYER RURAL

Par Michèle Joveniaux-Nivard

## LE FOYER RURAL VOUS PROPOSE SES ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES !

L'éducation populaire en milieu rural est la source essentielle, le credo de toute l'équipe du Foyer Rural de Chaussy... Vous proposer, quel que soit votre âge, une activité sportive ou culturelle est notre priorité.

La saison 2022-2023 a réuni 110 adhérents (+15 comparé à l'exercice précédent) et s'est achevée avec le spectacle de danse de mi-juin proposé par les 35 élèves et nos 2 professeurs de danse, que vous avez été plus de 120 à venir applaudir.

6 activités sportives vous proposent 10 heures de cours avec professeurs diplômés.

Les bénévoles du Foyer Rural ont organisé ou participé à 8 événements, soit 1 par mois hors vacances scolaires.

## LA NOUVELLE SAISON DÉBUTE MI-SEPTEMBRE

Lors de la matinée des associations qui s'est déroulée pendant le marché mensuel des producteurs locaux, nous avons enregistré nos premières 40 inscriptions (beaucoup de renouvellement mais également de nouveaux adhérents), confirmant la tendance à la croissance de l'an dernier.

### ACTIVITÉS PROPOSÉES

**Danse** : lundi et mardi soir

**Gymnastique** : lundi soir

**Futsal** : mercredi

**Trail** : dimanche matin

**Piano** : mercredi

**Tennis** : accès libre au court de tennis

### MANIFESTATIONS À VENIR

**Téléthon** :

samedi 9 décembre 2023

**Soirée du Foyer Rural** :

samedi 16 mars 2024

**Spectacle de danse** :

samedi 15 juin 2024

**Tournoi sportif tennis/pétanque** :

dimanche 30 juin 2024



cours de gym



cours de danse maternelle avec Céleste, professeure de danse



soirée fiesta line mars 2023



cours de danse adultes



cours de danse collégiens



spectacle de dans, show



spectacle de danse, coulisses



### NOUVEAUTÉS SAISON 2023-2024

Danse pour les enfants de maternelle (2<sup>ème</sup> section), primaire et collège : une nouvelle professeure de danse, Céleste, a débuté en septembre. Dynamique, inventive, nul doute qu'elle saura transmettre à vos enfants le plaisir de danser. Nous remercions Alexia, professeure de la saison précédente, d'avoir mis au point avec vos enfants un beau spectacle de fin d'année.

Vous avez été nombreux à nous demander une activité marche, lors du Forum des associations. Une matinée test a été menée le dimanche 8 octobre 2023.

Nous réfléchissons à un cours de couture ! À suivre.

Nous postulons au statut de Jeunesse Éducation Populaire (« JEP ») nous permettant de participer au programme Pass'Sport. Ce dispositif offre à chaque enfant bénéficiaire de l'allocation de rentrée scolaire, une subvention de 50€ pour l'inscription à l'une de nos activités.

Toute l'équipe du Foyer Rural reste à votre écoute pour recueillir vos suggestions.

#### Pour nous retrouver

Notre site : [www.chaussy95.com/associations](http://www.chaussy95.com/associations)  
Courriel : [foyerruralchaussy@gmail.com](mailto:foyerruralchaussy@gmail.com)  
Facebook : Foyer Rural Chaussy



## CHAUSSY FOOTBALL CLUB

Par François Brayé

**Le Championnat Loisirs Vétérans est réservé aux joueurs ayant atteint plus de 35 ans au 1<sup>er</sup> janvier de la saison en cours.**

#### SUIVRE LES VÉTÉRANS :

Championnat/Coupe Compétitions District de l'Eure de football (fff.fr)

Nous déplorons encore du vandalisme sur l'abri de touche. Merci à tous de prendre soin des équipements communaux !

Nous rappelons aux propriétaires d'animaux qu'ils en sont responsables et qu'ils doivent prendre

toutes les mesures nécessaires pour éviter toute gêne. La mairie fournit des sacs spécialement conçus pour les déjections canines.

#### Renseignements

Franck : 06 22 92 61 16  
François : 06 07 12 73 64



# CLUB DE L'AMITIÉ

Par Elisabeth Amissé

L'association est ouverte à toutes et tous sans limite d'âge. Elle a pour objectif d'animer des rencontres et créer des liens amicaux entre ses membres. Nous avons eu le plaisir de nous retrouver à l'occasion des événements suivants :

- **Gym douce** : tous les lundis de 17h15 à 18h15 à la salle des fêtes.
- **Jeux de sociétés** : un mardi sur deux à partir de 14h à la salle des associations, nous vous attendons nombreux.

**Du 14 au 17 juin 2023** nous étions 49 à partir vers le Puy du Fou. Dès 4h50 nous prenions la direction du marais poitevin, nous avons terminé notre nuit avant un petit déjeuner bien apprécié.

Avant de faire un parcours en barque, nous avons déjeuné à l'embarcadère. Nous avons ensuite pris place à bord de barques à fond plat pour une visite d'une heure, suivie d'une dégustation de produits régionaux avec possibilité d'achat. Départ pour l'hôtel le Rabelais à Fontenay-le-Comte (très confortable).

Le lendemain : départ pour deux jours très denses où chacun a pu s'organiser dans la journée, et choisir les spectacles qui l'intéressaient le plus, avant de nous retrouver le soir pour le dîner. Avant le dîner du premier soir nous avons été installés au domaine de Mélusine pour deux nuits. En soirée nous avons assisté aux Noces de Feu et le lendemain à la Cinescénie (très beaux spectacles).

Le quatrième jour nous avons pris la direction du Maine-et-Loire où nous avons fait un arrêt au parc japonais de Maulévrier (nous manquions un peu de temps et avons effectué la visite à la vitesse de l'éclair), nous étions attendus au restaurant la Grange à Dîme à Montreuil-Bellay pour le



déjeuner médiéval et nous avons visité le château et toute bonne chose ayant une fin, nous avons repris la route pour Chaussy. Un grand nombre de participants ont mis plusieurs jours à récupérer, mais personne ne regrette le voyage.

**Le club a organisé son loto le 24 septembre** et prépare celui du prochain semestre

**Du 27 septembre au 2 octobre 2023** a eu lieu le Voyage au Quercy et Périgord, 48 inscrits sont partis de bon matin pour Souillac et y ont séjourné.

Au programme du lendemain : gouffre de Padirac et Rocamadour, Collonges-la-Rouge et Martel, déjeuner dans un ferme auberge,

Sarlat et Lascaux 4, les Milandes et vallée de la Dordogne.

**Le 28 octobre** : sortie Théâtre avec restaurant à Paris

**Le 19 novembre 2023** : repas de fin d'année avec animation à la salle des fêtes de Chaussy

**Le 24 novembre 2023** : sortie au Cadran à Evreux (complet)

**10 février 2024** : assemblée générale

**Le 10 mars 2024** : spectacle Holiday on Ice à Rouen

Du 7 au 10 avril : circuit en Hollande (les tulipes etc...) programme en cours d'élaboration

**Du 11 au 18 septembre 2024** : Portugal (complet)

**Bonnes fêtes de fin d'année**

Pour contacter le Club de l'Amitié : Mail : elisabeth.amisse@orange.fr

# PROGRAMMATION LA SOURCE GAROUSTE VILLARCEAUX / FIN 2023

Par Lison Blin



Nous sommes heureux d'accueillir, du 2 octobre au 22 décembre, **Martin Wielanek**. Artiste installé à Eragny, Martin est un sculpteur qui travaille la taille du bois et de la pierre.

« Je sculpte de nombreux portraits en pierre et en bois. J'aime graver des labyrinthes, des circuits électroniques et autres. J'essaie de retracer une histoire de l'âme humaine. »

Martin Wielanek sera avec nous pendant trois mois pour mener de nombreux ateliers.

Site internet ([www.martinwielanek.wordpress.com](http://www.martinwielanek.wordpress.com)).

## LES ATELIERS DES MERCREDIS

Comme chaque année l'association La Source Garouste Villarceaux propose aux enfants du territoire, entre 6 et 12 ans, tous les mercredis, des ateliers artistiques avec notre artiste résident.

Ce trimestre c'est Martin Wielanek qui proposera un projet aux enfants.

Inscription au trimestre par mail : [marie-gaelle.lasource@orange.fr](mailto:marie-gaelle.lasource@orange.fr)



## EXPOSITION ANNUELLE FACE A FACE

Ateliers XXI à Villarceaux  
Du 7 octobre au 3 décembre

Comme chaque année l'association la Source Garouste-Villarceaux vous invite à sa grande exposition annuelle. L'exposition réunit les productions des enfants ayant participé à nos ateliers mais aussi celles des artistes avec lesquels ils ont travaillé.

Entrée libre et gratuite  
Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h

## LA SOURCE S'INVITE AU MARCHÉ DE CHAUSSY AVEC LES « PETITS MOMENTS DU VEXIN »

**Dimanche 12 novembre**

Cette année un stand sera tenu par les jeunes de l'association sur le marché de Chaussy. Les Ados sourciers proposeront des ateliers artistiques sur le thème de l'hiver.

Tarif : gratuit

## VACANCES D'AUTOMNE

Du 23 octobre au 3 novembre

Pendant les vacances de la Toussaint des ateliers artistiques sont proposés à la semaine. Contactez-nous pour inscription à « [marie-gaelle.lasource@orange.fr](mailto:marie-gaelle.lasource@orange.fr) ».

## TOUT CE QUI BRILLE !!

**Soirée de Noël !!**

**Vendredi 8 décembre**

De 19h à 23h, à la salle des fêtes de Chaussy, La Source vous propose un repas partagé et une soirée dansante.

Thème de la soirée : « Tout ce qui brille »

Un car de 55 places est mis à votre disposition pour l'évènement  
Pontoise: 17h50 / 00h30  
Marines: 18h15/00h00  
Magny: 18h45/23h30

Tarif : gratuit

Retrouvez toute notre actualité sur notre groupe Facebook La Source-Villarceaux [www.facebook.com/groups/lasourcevillarceaux/](http://www.facebook.com/groups/lasourcevillarceaux/)



# UNE PAGE SE TOURNE À VILLARCEAUX...

Par Thierry Labussière

**Cette année 2023 restera comme une année importante pour moi, tant à titre personnel que professionnel : à l'heure où ce journal vous parviendra, j'aurai achevé ma mission à Villarceaux et fait valoir mes droits à la retraite...**

Pendant plus de 21 ans, j'ai été au service du domaine et de ses publics. Aujourd'hui, ce qui fut une véritable aventure, prend fin.

Avec l'aide de la petite équipe du domaine, de l'Association des Amis et l'appui de la Région, nous avons largement ouvert le site, créé, animé, mobilisé les énergies pour vous permettre, à vous, public, de profiter au mieux d'un espace naturel et historique exceptionnel en Île-de-France. Je me souviens de mon premier contact avec le domaine, en août 1998... Je ne savais pas, alors, que j'allais y travailler pendant tant d'années.

Je découvrais le château de la Belle au bois dormant. Tout y était fermé et il ne s'y passait rien, mis à part les concerts du festival d'Île-de-France.

Le site n'entrouvrait ses portes que deux après-midi par semaine, durant l'été ; les groupes n'y avaient accès que le mardi après-midi !

Villarceaux était plongé dans un profond sommeil.

Vous pouvez mesurer le changement qui a été opéré, durant ces années...

En convertissant le domaine à la gestion écologique, aujourd'hui certifiée chaque année par un organisme indépendant, nous avons, je le crois, inscrit Villarceaux dans l'avenir.

Les inventaires naturalistes de flore ou de faune (animaux et insectes) qui se sont déroulés ces derniers mois démontrent l'intérêt qu'il y a à préserver, pour les générations à venir, le vivant...



En ouvrant largement, du printemps à l'automne, les portes du domaine au spectacle vivant (musiques, théâtre, chant, marionnettes...), nous avons permis au plus grand nombre de découvrir, gratuitement, des spectacles de qualité, qui ont contribué à faire du territoire de Chaussy, un « diffuseur de culture de proximité » et au PNR du Vexin français de renforcer son attractivité...

La fidélité du public à nos grands rendez-vous (les « historiques » de Villarceaux, les journées du Patrimoine Gourmand d'Île-de-France, les journées des plantes « Jardins divers, jardin d'hiver »), montre que la qualité peut, elle aussi, être plébiscitée.

Et c'est à regret que nous avons renoncé aux Féeries de Noël en raison du trop grand nombre de visiteurs ! Ce rendez-vous a été victime de son succès... Un comble !

L'arrivée de l'Association La Source-Villarceaux il y a un peu plus de 20 ans fut une aventure accompagnée par un magnifique artiste, Gérard Garouste, avec ses permanents, ses éducateurs, ses artistes. Les milliers d'enfants accueillis depuis l'inauguration des ateliers (il a fallu, pour cela, restaurer, dans l'urgence, une aile entière des communs du bas, créer une cuisine et un petit logement pour un artiste résident(e)),

témoignent de l'intérêt de marier politique sociale, art contemporain et patrimoine...

L'ouverture du château au public avec ses salons du 18<sup>e</sup> siècle, si élégants, leur a permis de retrouver une – petite – partie de leurs meubles d'origine. La restauration, avec l'association des Amis, de la chapelle St Antoine – St Michel et son ouverture, mais aussi (pour l'anecdote) la création d'un véritable espace d'accueil du public, et de sanitaires dans le domaine (il n'existait, à l'exception du bloc sanitaire du parking, qu'une seule et unique cabine WC pour l'ensemble du site : embouteillage garanti), l'installation de l'électricité et l'achèvement des travaux dans les communs du bas, dans le Manoir, mais aussi dans les granges (permettant ainsi d'utiliser ces espaces à l'abandon), la restauration des peintures du Manoir (et son ouverture au public), des statues du parc, des mobiliers du château, auront été des temps fort de ma vie professionnelle.

Le classement de l'ensemble des mobiliers (meubles, tapisseries, peintures, objets, cloches...), sur une période allant de 2000 à 2012, en auront été d'autres.

Aujourd'hui, les jardins du domaine bénéficient du label « jardins remarquables », décerné par le Ministère de la Culture, le Parc est, en grande partie, inclus dans

le dispositif de protection « Natura 2000 » et labellisé « Espace Végétal Ecologique ». Villarceaux a trouvé sa place dans tous les guides de tourisme et dans les « beaux livres », consacrés aux jardins ou aux châteaux franciliens...

Aux élu(e)s du territoire, en particulier aux maires successifs de la commune, avec lesquels j'ai travaillé : M. Bigot, M. Vidal et M. Lemoine, à tous les Calcédoniens et Calcédoniennes que j'ai croisés durant toutes ces années, aux bénévoles de l'Association des Ami(e)s qui ont su donner de leur temps et de leur énergie à Villarceaux, aux agents de la Région qui y travaillent et avec lesquels j'ai partagé tant de doutes et d'enthousiasme, à Ninon de Lenclos et à ses amours, à toutes les ombres furtives de toutes celles et ceux qui ont œuvré, avant nous, pour faire de Villarceaux ce qu'il est aujourd'hui, à tous les amoureux du domaine qui en parlent si bien, je veux dire un grand merci...

Merci pour toutes ces années, quelques fois chaotiques ou difficiles mais toujours passionnantes, passées entre ces murs, merci pour cette aventure, ces projets partagés, ces rencontres qui m'ont tellement enrichi !

Une petite page se ferme. Une autre va s'écrire. De nouveaux travaux devront être menés, les jardins évolueront, une nouvelle saison vous attendra...

J'espère que les projets développés par la Région serviront le domaine et répondront à vos attentes.

Les hommes passeront pour que Villarceaux demeure.

Et voilà près de 1000 ans qu'il en est ainsi...

Thierry Labussière,  
Conservateur du Domaine de Villarceaux.

# LES AMIS DE VILLARCEAUX

Par Patrick Monin

## 2023, L'ANNÉE DE LA RÉUSSITE

Après deux années en demi-teinte et d'interrogations, la saison 2023 du domaine de Villarceaux a retrouvé à la fois son dynamisme et ses nombreux visiteurs.

Au sein d'une programmation culturelle dense et diversifiée, les grandes manifestations organisées par les Amis de Villarceaux (Métiers d'Art, Historiques de Villarceaux, Patrimoine Gourmand, Fête des Plantes) ont largement contribué à la promotion de Villarceaux et plus largement du Vexin. Ajouté à cela des initiatives plébiscitées comme les Apéro-concerts, des partenariats avec les festivals (Un temps pour Elle, les enfants d'abord) affirme un peu plus l'implication de l'association et le potentiel de Villarceaux.

L'association qui axe son développement sur « l'Histoire, l'Environnement et le lien Social » propose aussi, tout au long de l'année, deux activités fortes : à Villarceaux, l'atelier de création de costumes (où l'on peut apprendre la couture), au château d'Ambleville, la mise en œuvre d'un potager participatif, pour expérimenter et partager des techniques en respectant la biodiversité.

Mais ce n'est pas seulement au sein du domaine de Villarceaux que l'association des Amis intervient. Après le château de Villers-en-Arthies en 2022, c'est au château d'Ambleville qu'elle organisa, à Pâques, sa Fête de Printemps à destination des familles. A cette occasion elle offrait à chaque commune du Vexin, un quota de places gratuites pour les enfants, afin de permettre aux familles les plus défavorisées de pouvoir aussi en profiter.

Partenaire d'associations comme le Moulin de Pont Rô, (tiers social et rural du Vexin), d'initiatives locales et de communes comme Saint-Clair-sur-Epte, l'association des Amis de Villarceaux partage largement son expérience d'organisateur et d'aide à la logistique.

Enfin, la « réussite » est celle d'être associée au projet de développement de Villarceaux, par la Région Île-de-France et d'entrevoir avec optimisme le futur de Villarceaux.

Nous préparons dès maintenant la saison 2024 et nous accueillons toujours les personnes qui souhaiteraient nous aider en rejoignant l'association : [www.amisdevillarceaux.fr](http://www.amisdevillarceaux.fr)



# PACT en Vexin

PATRIMOINE, CULTURE, TOURISME

## CINÉPACT EN VEXIN

**Des films tournés dans le Vexin, près de chez vous.  
Des projections gratuites ouvertes à tous en différents  
lieux typiques du Vexin.**

**NE RATEZ PAS LA PROCHAINE SÉANCE  
Vendredi 10 novembre 2023 à 20h30  
Salle des fêtes de Chaussy**

**Signes extérieurs de richesse**  
**Un film de Jacques Monnet, 1983**  
tourné en partie dans le Vexin,  
avec Claude Brasseur, Josiane Balasko,  
Jean-Pierre Marielle

Patron d'une clinique vétérinaire parisienne de renom, Gigi habite un luxueux appartement et fréquente le Tout-Paris en compagnie de jeunes femmes, s'en remettant à son comptable Jérôme Bouvier, pour gérer ses finances. Tout va bien jusqu'au jour où débarque dans sa clinique Béatrice une inspectrice des impôts qui entend bien être à la hauteur pour sa première mission.



Retrouvez nos prochaines séances et nos nombreuses autres activités  
sur notre site : [www.pactenvexin.fr](http://www.pactenvexin.fr) / facebook : PACT en Vexin



# INFORMATIONS PRATIQUES

## SECRETARIAT DE MAIRIE

Heures d'ouverture au public :  
 - Mardi matin : 9h-12h  
 - Jeudi après-midi : 13h30-16h  
 - Samedi (semaines paires) : 9h/11h  
 Téléphone : 01 34 67 70 11  
 Télécopie : 01 34 67 70 06  
 E-Mail : mairie.chaussy@wanadoo.fr  
 Site : www.chaussy95.fr

## COLLECTE DES DÉCHETS ET ENCOMBRANTS :

www.smirtomduvrexin.net  
 Merci de veiller à ce que vos véhicules en stationnement ne gênent pas le passage des camions de ramassage.

### Collecte de vos déchets

- Le vendredi pour les ordures ménagères
- Le jeudi toutes les 2 semaines pour les emballages/papiers (en mélange dans le bac jaune).
- Le lundi toutes les 4 semaines pour le verre (dans le bac vert).

### Collecte de vos encombrants

La collecte des objets encombrants a lieu 2 fois par an. Prochaine collecte en 2024. Dates non connues à ce jour. Collecte limitée à 1 m3 par habitation, encombrants à sortir la veille au soir

## DÉCHETTERIE

Votre commune dépend de la déchetterie de Magny-en-Vexin

## RECENSEMENT CITOYEN DES JEUNES DE 16 ANS

### Vous venez d'avoir 16 ans ?

Vous devez vous faire recenser à la mairie jusqu'à la fin du 3ème mois suivant votre anniversaire (avec une pièce d'identité et le livret de famille). Cette démarche est obligatoire et nécessaire pour pouvoir ensuite vous inscrire aux examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, Baccalauréat, permis de conduire, etc).

## CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Dans le Val d'Oise, les demandes de carte nationale d'identité ne peuvent être déposées qu'auprès d'une mairie équipée d'un dispositif de recueil pour passeport biométrique. La mairie la plus proche de Chaussy est celle de Magny-en-Vexin (liste des mairies sur [www.val-doise.fr](http://www.val-doise.fr)). Il est préférable de faire une pré-demande en ligne sur [passeport.ants.gouv.fr](http://passeport.ants.gouv.fr).

## TARIFS COMMUNAUX AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2023

Vous trouverez les tarifs des différentes locations (salle des fêtes, barnums...), services périscolaires, concession de cimetière sur le site de la commune [www.chaussy95.com/mairie](http://www.chaussy95.com/mairie)

## ACTIVITÉS LOCALES

### Assistants maternelles

Mme BOUM : 06 11 67 61 84  
 Mme PIGEARD : 06 19 18 91 29

### Coiffure à domicile

Sandrine  
 01 34 67 76 38 / 06 87 93 40 19

### Peinture décorative, vitrail

L'Atelier : 06 50 22 64 89

### Rénovation Intérieure

(Doublage, placo, enduits, peinture,...)  
 Matthieu MAZZOCHI : 07 86 04 36 42  
[mazzochimathieu1@gmail.com](mailto:mazzochimathieu1@gmail.com)

### Pose de fenêtres, portes, volets,...

C.S.N. Menuiseries  
 Cédric COUSIN : 06 83 13 39 29  
[cedriccousin@free.fr](mailto:cedriccousin@free.fr)

### Electricité, portail, aménagement intérieur et extérieur

M LE SAUX : 06 12 55 05 98  
[ylesaux95@gmail.com](mailto:ylesaux95@gmail.com)

### BEMLIGHT

Eclairage architectural et tertiaire  
 Eric et Brigitte MORICE  
 Site internet : [www.bemlight.fr](http://www.bemlight.fr)  
 07 71 83 35 96 - [contact@bemlight.fr](mailto:contact@bemlight.fr)

### Produits du terroir

COOP SAVEURS DU VEXIN  
 Produits biologiques  
[www.coopsaveursvexin.org](http://www.coopsaveursvexin.org)

### Taxi

GTG TAXI : 06 09 37 36 35

### Paysagiste, arboriste grimpeur

SARL GREEN ATTITUDE  
 Alexandre BOURLET  
 06 59 40 40 69  
[bourletalexandre@gmail.com](mailto:bourletalexandre@gmail.com)

### Jardin au féminin

Julia COUSIN : 07 66 60 30 53  
[www.jardin-au-feminin.com](http://www.jardin-au-feminin.com)

### Le Fournil de la Bergerie

EARL du Chemin Neuf  
 Olivier RANKE : 06 67 89 73 58  
[boulangerie@bergerie-villarceaux.org](mailto:boulangerie@bergerie-villarceaux.org)

## HÉBERGEMENT

### Chambre d'hôtes

Au relais de Chaussy  
 01 75 81 02 38  
[contact@aurelaisdechaussy.com](mailto:contact@aurelaisdechaussy.com)

Le Clos de Chaussy

06 11 15 60 00  
[www.leclosdechaussy.fr](http://www.leclosdechaussy.fr)

### Gîtes

Ecosite de Villarceaux  
 01 34 67 08 80  
[www.ecosite-villarceaux.org](http://www.ecosite-villarceaux.org)

Le refuge d'Athéna

06 51 57 00 53  
[contact@refuge-athena.fr](mailto:contact@refuge-athena.fr)  
[www.refuge-athena.fr](http://www.refuge-athena.fr)

Le Chalet d'Oliv

06 77 78 24 14  
[olivecau@aol.com](mailto:olivecau@aol.com)

# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES

- **LENORMAND Grégoire** né le 13/04/2023 à VERNON
- **MOULIN Andréa** né le 26/06/2023 à PONTOISE
- **BOURLET Samuelle** née le 22/07/2023 à VERNON

Toutes nos félicitations aux parents et meilleurs vœux pour les enfants.

## MARIAGE

- **JANNIERE Jacques** et **MOUILLET Lara** le 19/08/2023
- **ATTAL Ben** et **CRANTELLE Jordane** le 01/07/2023
- **CHARDON Lucas** et **GRAS Nastasia** le 24/06/2023
- **DEVERSENNE Rudy** et **HACHIN Laetitia** le 10/06/2023
- **ARES Adrien** et **DUCHENE Stéphanie** le 27/05/2023
- **TOJAL Thomas** et **HIBERT Lucie** le 6/05/2023

Nos meilleurs vœux de bonheur.

## DÉCÈS

- **M. POURET Evan** le 22/04/2023 à Paris (13e)
- **Mme CARRARA Thérèse** le 13/07/2023 à St Brieuc
- **M. BELHOMME Serge** le 28/07/2023 à Paulhan (Hérault)
- **Mme DOLECKI Anna** (NIVARD) le 25/08/2023 aux Trois Lacs (Eure)

Nos très sincères condoléances

## NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE

à nos nouveaux concitoyens et sommes heureux qu'ils aient choisi Chaussy comme cadre de vie.

*N'hésitez pas à passer en mairie pour faire connaissance*



La commune de Chaussy souhaite promouvoir ses producteurs locaux  
et vous rappelle leurs jours et horaires de vente.

## CONSOMMER LOCAL, TOUT LE MONDE Y GAGNE !

### FERME DU CLOS DE L'ISLE

Elevage de bovins Charolais produits à Chaussy

Ventes de viande sous forme de colis bovin Charolais  
(à réserver à l'avance) et vente au détail les :

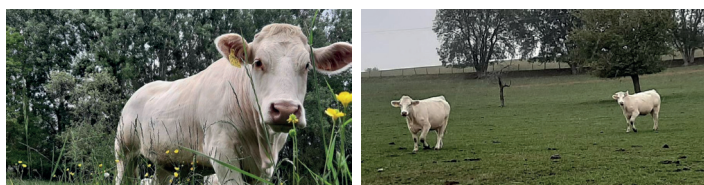
- \* vendredi 24 novembre 2023
- \* vendredi 15 décembre 2023
- \* vendredi 12 janvier 2024
- \* vendredi 2 février 2024
- \* vendredi 26 avril 2024

**Week-end portes ouvertes les 16 et 17 mars 2024** - vente et petit  
marché de producteurs locaux au milieu de nos vaches et petits veaux

Ventes de viande de veaux issus de l'exploitation à partir d'avril  
jusqu'en septembre sous forme de petit colis.

Ventes de colis de porc et d'agneau en partenariat avec deux  
collègues éleveurs sur réservation quelquefois dans l'année.

Contact - Sophie SARAZIN 06.61.51.01.20



### GAEC DE LA COMTÉ

Fruits et légumes en agriculture biologique produits à Chaussy

Vendredi de 15h à 18h et le Samedi de 10h à 12h  
à la Bergerie de Villarceaux

lesplantsdedemain@gmail.com

Gaec  
de la Comté



### EARL DU CHEMIN NEUF

Boulangerie et élevage de bovins  
en agriculture biologique produits à Chaussy

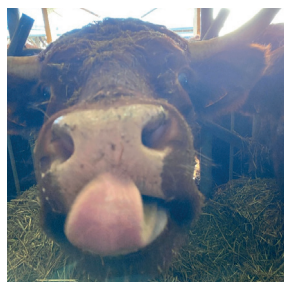
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, dimanche, de 15h à 18h  
Samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h

**Vente de viande tous les mois à Bergerie de Villarceaux**  
(en général le 2<sup>ème</sup> samedi du mois)

Fournil de la bergerie - 06.67.89.73.58

EARL  
du Chemin Neuf

La Bergerie  
de Villarceaux



### COOP SAVEURS DU VEXIN

Coopérative de consommateurs

- Grand marché mensuel une fois par mois dans les locaux du site de  
la Bergerie, en principe le 2<sup>ème</sup> samedi de chaque mois, de 10h à 12h  
et de 14h à 17h.
- Un 1/2 marché se déroule le 4<sup>ème</sup> samedi du mois.
- Retraits hebdomadaires de paniers de légumes et de pains tous les  
samedis.
- Ateliers certains samedis après-midi

Plus d'infos sur : <https://coopsaveursvexin.britlog.com/>

COOP  
Saveurs du Vexin



Bulletin Municipal de Chaussy -  
Octobre 2023

Directeur de publication  
Philippe Lemoine - Maire

Rédacteurs :  
Olivier Caurette, Claire  
Chateauzel, Eric Duval,  
Alexandre Keita, Alexia Lunel,  
Dominique Morin, Michaël Rollois.

Première de couverture  
Photo Dominique Morin

Conception et mise en page  
contact@alexpichon.fr

Impression  
Wauquier  
Bonnières-sur-Seine  
Tirage : 330 exemplaires